

PED900 – TROUBLES D'APPRENTISSAGE (2 crédits)

Présentation de l'activité

Le cours PED900 - *Troubles d'apprentissage* s'adresse aux enseignantes et aux enseignants de niveau collégial qui enseignent à des étudiantes et des étudiants ayant des besoins particuliers se rattachant à des troubles d'origine neurologique ainsi que des difficultés d'apprentissage d'ordre acquises. L'une des composantes de la réforme du système scolaire québécois de l'an 2000 a été d'inclure dans les classes ordinaires les élèves présentant des troubles et des difficultés d'apprentissage qui normalement auraient été dans des classes spécialisées. Ce changement de paradigme axé sur l'inclusion sociale des étudiantes et des étudiants ayant des besoins particuliers est maintenant encadré par le Ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur. Le présent cours vise donc à répondre à différents besoins exprimés par les enseignantes et les enseignants du milieu collégial concernant les élèves ayant des difficultés et des troubles d'apprentissage.

Cible de formation

À partir d'une approche réflexive, les participantes et les participants poursuivent les objectifs généraux suivants :

- Comprendre les troubles d'apprentissage;
- Identifier des réseaux de soutien pouvant aider autant l'élève que les enseignantes et les enseignants;
- Développer une démarche collaborative;
- Analyser ses pratiques au regard de l'approche réflexive.

Déroulement de l'activité

L'activité se déroule en 4 grandes étapes :

- Introduction et historique de la loi et des politiques d'inclusion des élèves en situation de handicap en lien avec des troubles d'apprentissage
- Fondements et théories des difficultés et troubles d'apprentissage
- Besoins des élèves et responsabilités institutionnelles partagées
- Pratiques pédagogiques adaptées et approche réflexive

Indications méthodologiques

Ce cours est donné entièrement en ligne. Les activités d'apprentissage synchrones et asynchrones se feront à partir de lectures d'articles et de chapitres de livres, d'exploration de sites web, de visionnement de capsules vidéo, de participation à des forums de discussions, etc.

Évaluation des apprentissages

Il y aura trois évaluations sommatives:

- Étude de cas (45 %)
- Formulaire – **prévoir une rencontre** avec les services adaptés (5 %)
- Plan d'action pédagogique élaboré dans une approche réflexive (50 %)